





Accompagnement et Solidarité au service des personnes sans moyen de mobilité

« Un réseau pour aider et être aidé »

L'association RESO'AP, (REseau SOcial d'Aides à la Personne) fondée depuis 2014 par la Mutualité Sociale Agricole et Générations Mouvement, est à même de proposer un service d'accompagnement pour faciliter la mobilité des personnes isolées sur votre territoire. Un des objectifs de l'association est de créer du lien social.

Comment cela fonctionne?

Grâce à un réseau de bénévoles de proximité, il permet à des personnes isolées de conserver de l'autonomie et une mobilité pour se rendre chez le médecin, faire ses courses, faire des démarches administratives, rendre visite à un proche, aller chez le coiffeur...

L'association RESO'AP se charge de mettre en relation un bénéficiaire avec un bénévole qui accepte de faire l'accompagnement. Elle fournit une assurance qui couvre les véhicules en cas d'incidents pendant les accompagnements.

Les frais de déplacement des bénévoles, sont alors indemnisés à hauteur de 0,32 €/kilomètre effectué.

Le bénéficiaire est uniquement facturé pour les km effectués entre son domicile et son lieu de RDV, selon une grille tarifaire (exp : moins de 10 km→7 €, de 16 à 20 km→15 €, ...)

Qui sont les bénéficiaires ?

Ce dispositif s'adresse à toutes et tous, quel que soit le régime de protection, et vise à rompre l'isolement social et géographique. Les destinations sont propres à la vie courante; « faire les courses, aller à un rendez-vous médical, se rendre à l'auto-école, se rendre à un entretien d'embauche, aller chez son coiffeur, visiter un proche, etc.... »

Après inscription au sein de l'association (cotisation annuelle 7 € pour tous), le bénéficiaire contacte l'association au plus tard, trois jours ouvrés avant l'accompagnement souhaité.

Qui sont les bénévoles ?

Pour devenir bénévoles, il faut disposer d'un permis de conduire, avoir un peu de temps libre et surtout aimer le contact. Des rencontres de bénévoles sont organisées par l'association et des formations sont mises en place.

Les chiffres actuels sur la CDC des Vallées de la Bray et de l'Anille ?

10 bénévoles sur le secteur.

Plus de 80 bénéficiaires ont déjà utilisé le service RESO'AP.

Depuis, le 1^{er} janvier 2023, 72 accompagnements ont été réalisé. Le nombre d'accompagnement est en hausse sur le territoire.

Si vous souhaitez devenir bénévole ou bénéficier des services ou pour tout renseignement, veuillez contacter le standard au 02 43 39 44 49 (du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h sauf le mercredi après-midi).

contact@resoap.fr

30, rue Paul Ligneul – 72032 LE MANS CEDEX 9

Association CARBUR-PERA

Carbur'Emploi et PERA ont fusionné en 2017 pour créer l'association Carbur'Pera, reconnue d'intérêt général. Depuis 2019, Carbur'Pera est devenue une plateforme de mobilité départementale. Son objectif est d'aider et d'accompagner le public sur les questions de mobilité dans la Sarthe. L'association propose des locations de véhicules, un garage solidaire, des formations et des ateliers à l'éducation routière. Les jeunes âgés entre 16 et 25 ans, les demandeurs d'emploi, notamment en situation de handicap et les personnes en insertion professionnelle et sociale peuvent prétendre à ces aides.

La location solidaire de véhicules

La location solidaire permettra au bénéficiaire de se rendre sur son lieu de travail, de formation, de stage. La réservation d'un véhicule est programmée sur prescription avec la Mission Locale, Pôle Emploi, le Cap Emploi ou encore le FASTT (Fonds d'Action Sociale du Travail Temporaire). Ceux qui souhaitent louer un véhicule peuvent le renouveler de 1 à 5 jours, avec un délai maximum de 3 mois. Plusieurs types de véhicules sont proposés : vélos, vélos à assistance électrique, scooters, voitures, voitures sans permis électriques. Les deux roues sont livrés sur toute la Sarthe.

Un Garage solidaire

Un service de réparation de voitures et scooters et de vente de voitures d'occasion est proposé sur Le Mans aux publics demandeurs d'emplois en CDD ou Intérim, en formation, en alternance sous critères de ressources.

Vous pouvez donner votre voiture qui pourra soit être louée ou revendue. Ce don ouvre droit à une réduction fiscale.

Formation et éducation routière

Carbur'Pera propose des formations et des ateliers à l'éducation routière. Parmi les formations, l'association propose un apprentissage sur Arnage de la conduite à vélo ou en cyclomoteur, une formation théorique et pratique des 2 roues (vélo et scooter), et de passer le permis AM 2 roues. Pour les ateliers à l'éducation routière, Carbur'Pera offre la possibilité d'assister à des ateliers de prévention de sécurité routière ou à des ateliers à thème sur l'alcool, la drogue ou encore la vitesse. L'éducation à la sécurité peut se faire dès le plus jeune âge. Des scolaires sont par exemple accueillis lors des actions de sensibilisation. Enfin, des préparations à l'ASR (attestation de sécurité routière) et au code de la route sont aussi mises en place.

Contact

Lundi au vendredi : 09h00 – 12h30 / 13 h30 – 18h00 / 02 43 72 85 71 /carburpera@gmail.com / www.carburpera.fr

<u>Une journée « Diagnostic voiture gratuit » a été organisée sur cette fin d'année sur les communes respectives de Bessé-sur-Braye et Vibraye.</u>